

		<b>66ème Rallye Tout Terrain des CIMES les 01, 02 et 03 SEPTEMBRE 2023</b>							N° Course		
<b>BULLETIN D'ENGAGEMENT à retourner avant le :</b>				Mercredi 23 AOUT 2023		Minuit							
				Cachet de la poste faisant foi									
Bulletin et montant de l'engagement à retourner à l'adresse suivante :				ASAC Basco-Béarnais - 2 Place Royale - 64000 PAU									
Montant des droits d'engagement :		550€		A l'ordre de :		ECURIE DES CIMES							
Heures de convocation aux vérifications administratives /techniques, sur le site <a href="http://www.Agoratt.fr">www.Agoratt.fr</a> ou sur celui de l'organisation : <a href="http://www.ecuriedescimes.com">www.ecuriedescimes.com</a> et <a href="http://www.asac-bascobearnais.asso.fr">www.asac-bascobearnais.asso.fr</a>													
EQUIPAGE :	<b>CONCURRENT</b> <small>(si différent pilote)</small>		<b>PILOTE</b>			<b>COPILOTE</b> <small>(si Licence NJR, Tuteur Obligatoire)</small>			<b>VEHICULE engagé</b>				
NOM :									Constructeur :				
Prénom :									Dénomination :				
Adresse :									Année construction :				
Code Postal :									N° passeport technique :				
Ville :									Date passeport :				
Date naissance :									N° Châssis :				
Lieu naissance :									Moteur (marque) :				
N° portable:									N° moteur :				
Mail :									Cylindrée moteur atmosphérique :				
N° permis :									Cylindrée corrigée si suralimentation :				
Délivré le :									(suivant article 282.3.1 FFSA)				
Préfecture :									Carburant :		DIESEL	ESSENCE	
N° licence :									Roues motrices :		Quatre	Deux	
Type licence :									Éligible légend group :		OUI	NON	
Code ASA :									Si Tuteur :		A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur		
Nom, prénom Tuteur :			N° Licence tuteur :						Signature :				
Signatures :									<b>Groupe :</b>			<b>Classe :</b>	
Les concurrents/pilotes/copilotes s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve. Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, en particulier qu'ils ne sont pas à ce jour sous le coup d'une suspension du permis de conduire ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épreuve s'ils se trouvaient dans cette situation au moment de son déroulement.													
Versement des primes :	Joindre obligatoirement un RIB pour le traitement des dotations définies dans l'article 10P. du Règlement Particulier. A défaut les primes ne seront pas reversées.												
<b>SEULES LES DEMANDES COMPLETES SERONT PRISES EN COMPTE (INFO EQUIPAGE ET VEHICULE + CHEQUE UNE DEMANDE RECUE SANS REGLEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT N'EST PAS PRIORITAIRE ET NE SERA VALIDEE QU'AU MOMENT DU PAIEMENT (SOUS RESERVE DU NOMBRE D'ENGAGES).</b>													
RESERVE AUX CONTRÔLES ADMINISTRATIFS						RESERVE AUX CONTRÔLES TECHNIQUES							
Numéro	Date d'engagement	règlement	Nom et signature du contrôleur			Nom et signature du contrôleur		GROUPE	CLASSE	OK			